



## Procès-verbal de la séance du 11/09/2025

Le jeudi 11 septembre 2025 à 20 heures 30, le conseil municipal de la Commune de VILLAMÉE dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Gilbert BOUFFORT, 1<sup>er</sup> Adjoint.

**Membres présents :** Gilbert BOUFFORT, Alain LEDUC, Andrée BATTAIS, Ludovic GUÉRIN, Céline BESNARD, Julien CAUX, Thérèse STOHELLOU.

**Absents excusés :** Laurence CHEREL, Jérôme SORRE, Franck LANGLOIS.

**Absent :** Yann LEFÈVRE

**Secrétaire de séance :** Thérèse STOHELLOU

Le conseil municipal approuve à la majorité des membres présents le procès-verbal du conseil municipal du 25/08/2025.

-----

### **Délibérations prisent par le conseil municipal lors de cette séance :**

N° 2025.039

**Approbation du devis Leprieur pour réparation caillebotis aux lagunes**

Monsieur Gilbert BOUFFORT, 1<sup>er</sup> adjoint, présente au conseil municipal les différents devis concernant le remplacement d'un caillebotis et d'une trappe aux lagunes pour l'assainissement collectif.

Devis Véolia – remplacement caillebotis	2 663,00 € HT
Devis Véolia – remplacement trappe et barres anti chutes	4 029,60 € HT
Devis Leprieur – Trappe métallique et grille caillebotis	2 405,99 € HT

Le conseil municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, décide de retenir le devis de l'entreprise Leprieur pour un montant de 2 405,99 € HT soit 2 887,19 € TTC et autorise Monsieur BOUFFORT à le signer.

N° 2025.040

**Approbation du devis COZY-LEC**

Monsieur Gilbert BOUFFORT, 1<sup>er</sup> adjoint, présente au conseil municipal le devis de COZY-LEC concernant le changement des lumières intérieures et des radiateurs électriques dans la mairie et dans le logement situé au 10 rue Jean de la Fontaine.

Le montant total du devis s'élève à la somme de 5 888,75 € TTC.

Le conseil municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, décide de valider le devis COZY-LEC et autorise Monsieur BOUFFORT à le signer.

N° 2025.041

**Décision modificative budgétaire N°1 Budget commune**

Monsieur Gilbert BOUFFORT, 1<sup>er</sup> adjoint, expose au conseil municipal que les crédits prévus à certains comptes du budget de la commune de l'exercice 2025 étant insuffisants, elle propose d'effectuer les virements de crédits ci-après :

<b>Objet</b>	<b>Montant</b>
615231 – voirie	- 2 800,00
65738 – Autres établissement publics (Assainissement collectif)	+ 2 800,00

Le conseil municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, approuve les virements de crédits ci-dessus.

N° 2025.042

**Décision modificative budgétaire N°1 Budget Assainissement collectif**

Monsieur Gilbert BOUFFORT, 1<sup>er</sup> adjoint, expose au conseil municipal que les crédits prévus à certains comptes du budget de l'assainissement collectif de l'exercice 2025 étant insuffisants, elle propose d'effectuer les virements de crédits ci-après :

<b>Objet</b>	<b>Montant</b>
Dépenses 61528 – Autres	+ 2 800,00
Recettes 74 – Subvention	+ 2 800,00

Le conseil municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, approuve les virements de crédits ci-dessus.

**Divers :**

- Pour l'harmonisation des tarifs de l'assainissement collectif, Fougères Agglomération souhaite l'avis des conseils municipaux sur les questions ci-dessous : :
  - Pour les communes actuellement en régie : quel positionnement de principe sur le transfert du solde des communes en régie ? **Pas de positionnement**
  - Etes-vous favorable à la Participation Financière pour l'Assainissement Collectif (PFAC) ? Si oui, quel montant (1000 €, 1500 €...) ? **Le conseil municipal de Villamée est favorable à la participation financière pour un montant de 500 €**
  - Etes-vous favorable à l'abonnement ? Si oui, quel montant (10 €, 20 €, 30 €...) ? **Le conseil municipal de Villamée est favorable à l'abonnement pour un montant de 30 €**
- Présentation des diverses solutions pour régler le problème des mauvaises herbes au cimetière : Traitement, Bâche sous graviers ou engazonnement.
- Panneau du lieu-dit « La Haute Guerlais » sectionné.
- Le liseron envahit les parterres sur la place.
- Point sur le commerce.